



FONDS TOURISME DURABLE

## Incroyable mais vert !

Restaurateurs, hébergeurs, acteurs du  
slow tourisme, avec France Relance  
et les financements de l'ADEME,  
empruntez le chemin du tourisme durable.

[agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises](https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises)





## MOT D'ACCUEIL

Comités et agences du Tourisme  
Départements 19, 23, 24, 87





**Votre interlocuteur**

**Yann DUCATTEUW**

Chargé de mission

Fonds Tourisme Durable

[y.ducatteuw.ftd@tourismeperigord.com](mailto:y.ducatteuw.ftd@tourismeperigord.com)

06 70 34 88 30

**Comités départementaux du Tourisme  
Départements 19, 23, 24, 87**



## LE FONDS TOURISME DURABLE

**Aides financières** pour un tourisme durable :

- diagnostic *in situ* + plan d'actions
- financement partiel des coûts d'étude et d'investissements de 70 actions dédiées à la transition écologique







2021

« 1000 restaurants »  
10 M€

2022

Hébergements  
touristiques  
38 M€

Slow tourisme  
2 M€



## « 1000 restaurants », quelle activité est éligible ?

- La restauration commerciale traditionnelle - NAF 56.10A
- Les services de traiteurs ayant une activité événementielle - NAF 56.21Z
- Activité de restauration dans le cadre de l'agritourisme (ex. : « Accueil paysan », « Bienvenue à la ferme »)

→ Nouveaux projets acceptés si SIRET et statuts déposés

**Non éligibles** : restauration rapide / débits de boisson (y compris avec petite restauration) / les commerçants exerçant une activité de petite restauration / les cafétérias / les groupes et chaînes intégrées de + de 250 salariés



# Hébergements touristiques, quelle activité est éligible ?

- Hôtels et hébergements similaires - NAF 55.10Z
- Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs - NAF 55.30Z
- Hébergements touristiques et autres hébergements de courte durée - NAF 55.20Z
- Autres hébergements - NAF 55.90Z

*= hôtellerie traditionnelle, camping, résidence hôtelière, résidence de tourisme, gîte, chambre d'hôtes, refuge de montagne...*

→ Nouveaux projets acceptés si SIRET et statuts déposés

→ Pour les hébergements touristiques ayant une activité de restauration, la structure est éligible au volet restauration et au volet hébergement.

**Non éligibles** : hébergements meublés de tourisme de particuliers.



## Slow Tourisme

**Slow tourisme** = rupture avec le quotidien, expériences, authenticité, respect de l'environnement, approche immersive et territoriale

**Objectif** : accompagner financièrement 40 à 60 projets de [slow tourisme](#) dans les territoires ruraux (Fonds de 2 Millions €)

**Cibles** : projets *slow* tourisme : petite taille/emblématiques, portés par tout type d'opérateurs

Exemples : la nuit de la Chouette, le brâme du cerf, découvrir le territoire en roulotte, Mise en valeur de patrimoines culturels, services touristiques innovants

**Avis technique** des opérateurs touristiques institutionnels référents (Office de Tourisme, Comité Départemental Tourisme) obligatoire





## Zone Rurale

Voir « Périmètre communes éligibles Fonds Tourisme Durable 2021 ADEME », à savoir < 20.000 habitants

Sont donc exclus : Bergerac, Brive-la-Gaillarde, Limoges, Panazol, Périgueux, Sarlat, etc.

➔ Existence du [Fonds Tremplin](#) (amputé des actions spécifiquement liées à la restauration et au tourisme durable)



## Adhésion à une fédération ?

### Nationale

- Fédération internationale des Logis de France
- Fédération nationale des Gîtes de France (sauf en Creuse)
- Ligue de l'Enseignement

### Nouvelle-Aquitaine

- NAHPA (sauf en Limousin)
- UNAT
- UMIHNA

➔ **Prendre contact avec leur chargé de mission Fonds Tourisme Durable**



# L'accompagnement

Conditions pour bénéficier des aides du Fonds Tourisme Durable :

- Zone rurale
- Code NAF éligible
- Signature de la charte « 1.000 Restaurants durables » / inspiration de l'Ecolabel pour les hébergements touristiques
- Réalisation d'un diagnostic par un chargé de mission Fonds Tourisme Durable agréé
- Fournir les devis des investissements et études projetés
- S'engager à réaliser le plan d'actions



## Le montant de l'aide

- Jusqu'à 80% du coût de l'investissement/diagnostic, avec plafond maximum
- Entre 5.000€ (de la liste FTD) et 200.000€ d'aide ADEME (max 10.000€ pour les restaurants)
- 30% à la signature, 70% après la réalisation des investissements
- Devis à fournir (pas de factures à transmettre à l'ADEME)
- Conserver les factures en cas de contrôle aléatoire de l'ADEME





## Le Fonds Tourisme Durable, ce n'est pas...

### Pas d'aides financières pour :

- La rénovation générale
- L'isolation des bâtiments
- La production de chaleur

D'autres dispositifs à l'échelle nationale et régionale existent :

- [Crédit d'impôt pour la rénovation énergétique des TPE/PME](#)
- [Prêt vert et économies d'énergie ADEME BPI France](#),
- Le [Diag Eco-flux](#)
- Le [Fonds Chaleur](#) de l'ADEME, etc.



## 70 actions éligibles – Restauration durable

- **Restauration durable** : étude de marché, formation cuisine durable, meubles et contenants pour vrac, bioseaux
- **Communication durable** : supports de communication dédiés à la restauration durable
- **Lutte contre le gaspillage alimentaire** : balance, déshydrateur, robot-coupe, gourmet bags, cellule de refroidissement, stérilisateur, étiqueteuse, contenants à emporter réutilisables, etc.
- **Economies d'énergie** : thermomètres, stores pare-soleil extérieurs, isolation des meubles réfrigérés
- **Economie d'eau** : mitigeurs, limiteurs de pression, chasses d'eau double- flux



# 70 actions éligibles – Hébergements touristiques durables

- **Hébergement durable** : formation aux éco-gestes, diagnostic *business plan* durable
- **Communication durable** : supports de communication dédiés à l'hébergement durable
- **Economies d'énergie** : audit rénovation énergétique, sèche-linge professionnel (>9kg, A+++), bâche de nuit piscine, mur végétal, volets, pare-soleil extérieurs, détection d'ouverture de fenêtre, programmateur horaire
- **Economie d'eau** : mitigeurs, limiteurs de pression, chasses d'eau double flux, récupérateur d'eau de pluie (10 m<sup>3</sup>), toilettes sèches
- **Mobilité** : abri vélo avec production photovoltaïque



## 70 actions éligibles – Lutte contre le changement climatique

- Bilan CO2
- Stratégie de réduction des émissions de GES (démarche ACT)

## 70 actions éligibles – Ecoconception et labellisation

- Aide à la consultance ISO 14001:2015 (écoconception), démarche d’affichage environnemental, mise en œuvre Ecolabel, label Numérique responsable
- Certification Ecolabel européen de produits ou services





## 70 actions éligibles – Eclairage

- Modules LED (CEE BAT-EQ-127)
- Puits d'éclairage naturels
- Eclairage extérieur LED (CEE RES-EC-104)
- Etude de dimensionnement éclairage (investissement >25.000€)

## 70 actions éligibles – Froid commercial

- Amélioration de l'étanchéité et de l'isolation des meubles de vente réfrigérés et/ou chambres froides
- Remplacement (des fluides) dans les équipements frigorifiques commerciaux
- Installation de froid commercial centralisé au CO2 avec récupération de chaleur



# 70 actions éligibles – Rénovation globale des bâtiments et qualité de l'air

- Mise en œuvre d'un **audit énergétique**
- Maîtrise d'oeuvre (**MOE**) pour rénovation globale (objectif de réduction de 50% des émissions CO2)
- **Diagnostic sur la qualité de l'air**



## 70 actions éligibles – Mobilité

- Mise en place d'un **Plan Déplacement Entreprise (PDE)**
- **Remplacement véhicule thermique par un véhicule électrique** (véhicule léger, fourgon, fourgonnette)
- **Transformation de véhicule thermique en véhicule électrique = Retrofit** (fourgon, fourgonnette, poids lourd)
- **Véhicule utilitaire léger frigorifique électrique - neuf**
- **Amélioration d'un système frigorifique** existant sur véhicule neuf ou existant
- **Vélo cargo** à usage professionnel
- **Abri vélo**
- **Etude de dimensionnement** transport durable (> 25.000€)



# 70 actions éligibles – Economie circulaire et gestion des déchets

- **Etat des lieux** production de déchets (max 1.100l/sem)
- **Analyse de process** production déchets
- **Diagnostic** pour réduire la production d'emballages plastiques
- **Bilan Matières**
- **Récupération eaux de pluie** (citerne 10 m<sup>3</sup>)
- **Compacteurs** cartons et plastiques, **broyeurs végétaux**
- **Préparation des biodéchets** (< 10T déchets/an)
- **Composteurs** (< 10T déchets/an)
- **Etude de dimensionnement économie circulaire**





# Résumé de l'accompagnement FTD en 4 étapes

Si actions éligibles

## 1. Diagnostic

- Gratuit mais obligatoire pour le bénéficiaire pour accéder aux aides
- Réalisé par le partenaire

## 2. Plan d'actions

- Découle du diagnostic
- En accord avec le bénéficiaire

## 3. Investissement

- Un catalogue d'actions détaille les actions éligibles et les aides financières
- Restaurants : signature du Cadre d'engagement « 1000 restaurants durables »

## 4. Evaluation

- Diagnostic final simplifié
- Restaurants : atteinte des objectifs du cadre d'engagement
- Evaluation par contrôle aléatoire de l'ADEME



# Questions (écrites) – Réponses (orales)





**Si vous souhaitez être accompagné  
dans le cadre du Fonds Tourisme  
Durable, merci de remplir le  
formulaire qui vous sera envoyé à la  
suite du webinaire**





# MERCI pour votre attention

